

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00439**

**MISE EN PLACE DE GROUPE DE PUISSANCE ELECTRIQUE TEMPORAIRE  
AUX ABORDS DU STADE GEOFFROY-GUICHARD DANS LE CADRE DE  
L'ORGANISATION DE L'EURO 2016 - AVENANT**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 07 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 37

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON,  
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN,  
M. Robert KARULAK, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT,  
M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON,  
M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Bernard FAUVEL, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET,  
M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY,  
M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 25 octobre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160831-D20160043910-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161025

## DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016

### MISE EN PLACE DE GROUPE DE PUISSANCE ELECTRIQUE TEMPORAIRE AUX ABORDS DU STADE GEOFFROY-GUICHARD DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE L'EURO 2016 - AVENANT

La Communauté Urbaine de Saint-Etienne Métropole s'est engagée dans l'organisation de « l'Euro 2016 » et dans son cahier des charges associé, comprenant notamment la fourniture de groupes de puissance électrique temporaires aux abords du stade Geoffroy-Guichard.

Les demandes retenues sont les suivantes : pour la zone A de 1 180Kva (aire régie, centre des médias et centre des volontaires), et pour la zone B -2 scénarios- de 1 170Kva ou 170Kva (village hospitalité, centre logistique et salle signalétique).

Dans ce cadre-là, la communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole a conclu un marché public sur l'opération 372 du budget principal avec l'entreprise suivante :

Dousson - ZI Montreynaud, 39 rue Gustave Delory - BP15 – 42 964 Saint-Etienne cedex 9 pour un montant de marché forfaitaire global de 98 905.00€ HT, soit 118 686.00€ TTC, décomposé ainsi : tranche ferme : 44 395 € HT, tranche conditionnelle n°1 : 30 180 € HT et tranche conditionnelle n°2 : 24 330 € HT.

Durant ces prestations, ERDF, pour des raisons de disponibilité d'équipes techniques, a repoussé de 19 jours la coupure des lignes HTA depuis leurs transformateurs électriques, obligeant le maintien des conteneurs électriques loués par l'entreprise DOUSSON sur cette période : cela se traduit par un coût de location plus important par rapport au marché initial, d'un montant de 6 992,00 € HT (8 390,40 € TTC) soit +7,06 %. Ces travaux de l'entreprise DOUSSON doivent faire l'objet d'un avenant n°1 au marché n°2016 STAD 106.

Ces travaux complémentaires sont en partie compensés, par la moins-value sur les marchés passés avec ERDF dans le cadre de l'Euro 2016.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°1 au marché de travaux n° 2016-STAD-106 conclu avec l'entreprise DOUSSON,**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget Euro 2016, opération 372.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, sweeping flourish above the main text.

**Gaël PERDRIAU**